REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE CLERIEUX

Date de convocation et d'affichage :

Publié le : 28/11/22

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01-45/2022

Objet : Approbation du rapport d'activité 2021 de Valence-Romans Agglo.

L'an deux mil vingt-deux et le vingt trois novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : GARO Carine – ANGE Josianne – VANDECASTEELE Corinne.
Absents :
Procuration : GARO Carine à ROBIN Christelle – ANGE Josianne à BANC Jean-Pierre – VANDECASTEELE Corinne à SALATA Philippe.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le rapport annuel 2021 de Valence Romans Agglo ci-annexé,

Considérant que, conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, « *le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier* ».

Considérant que, le Maire présente le rapport annuel 2021 de Valence-Romans Agglo.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention : BABILLON Agnès),

DECIDE de prendre acte du rapport de Valence Romans Agglo relatif à l'exercice 2021.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Le Maire
Fabrice LARUE

Fait à Clérieux, le 28 novembre 2022

Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK

MAIRIE DE CLERIEUX
26 (Drôme)

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

2021

RAPPORT ANNUEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

valenceromansagglo.fr

Valence Romans Agglo

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2021 de Valence Romans Agglo. Il offre une vision synthétique de toutes les actions menées par notre collectivité durant cette année, avec, pour la première fois, un traitement en lien avec les ambitions de notre projet de territoire.

Véritable feuille de route élaborée par les élus, en concertation avec les citoyens et voté à l'unanimité en mars 2021, il se fonde sur 4 grandes ambitions :

- Préserver l'environnement et ancrer durablement notre territoire dans la transition écologique
- Asseoir le développement économique et conforter l'identité de notre territoire pour accroître son attractivité
- Développer et adapter les services à la population
- Préserver les équilibres qui font la richesse de notre agglomération

En se fondant sur ces 4 ambitions, ce nouveau rapport d'activité offre une vision à la fois globale et transversale du travail réalisé par les services et de l'avancement des engagements pris par les élus au bénéfice de leurs concitoyens et de notre territoire.

Je tiens à remercier tous les agents qui œuvrent, au quotidien, à faire de ce projet une réalité : par leur engagement et leur active contribution, ils donnent vie au projet de territoire voté par les élus.

Je vous souhaite une belle lecture, riche de découvertes, à l'image du territoire pour lequel nous sommes tous engagés.

Nicolas Daragon
Président de Valence Romans Agglo
Maire de Valence

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Le Territoire

54 communes
221 700 habitants

Sommaire

- 6 Ambition 1 - Préserver l'environnement et ancrer durablement notre territoire dans la transition écologique
- 12 Ambition 2 - Asseoir le développement économique et conforter l'identité de notre territoire pour accroître son attractivité
- 18 Ambition 3 - Développer et adapter les services à la population
- 26 Ambition 4 - Préserver les équilibres qui font la richesse de notre Agglomération

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Le Président et les Vice-présidents

Exécutif et membres du Bureau en date du 31 mars 2022

Nicolas DARAGON
Président
Maire de Valence

Marie-Hélène THORAVAL
1ère Vice-présidente
Attractivité, rayonnement du territoire et industries créatives
Maire de Romans-sur-Isère

Christian GAUTHIER
2e Vice-président
Budget et Finances
Maire de Chatuzange-le-Goubet

Marlène MOURIER
3e Vice-présidente
Culture et patrimoine culturel
Maire de Bourg-lès-Valence

Laurent MONNET
4e Vice-président
Économie
Adjoint au maire de Valence

Geneviève GIRARD
5e Vice-présidente
Qualité de vie (mobilités, transports, déchets)
Maire de Portes-lès-Valence

Fabrice LARUE
6e Vice-président
Aménagement du territoire
Maire de Clérieux

Nathalie NIESON
7e Vice-présidente
Cycle de l'eau
Maire de Bourg-de-Péage

Franck SOULIGNAC
8e Vice-président
Relations avec les communes, communication et relations externes
Adjoint au maire de Valence

Karine GUILLEMINOT
9e Vice-présidente
Vie sociale
Adjointe au maire de Mours-Saint-Eusèbe

Philippe LABADENS
10e Vice-président
Transition énergétique
Adjoint au maire de Romans-sur-Isère

Annie-Paule TENNERONI
11e Vice-présidente
Habitat et logement
Adjointe au maire de Valence

Jean-Michel VALLA
12e Vice-président
Développement rural et alimentation
Maire de Saint-Marcel-lès-Valence

Adem BENCHELLOUG
13e Vice-président
Sport
Adjoint au maire de Valence

Séverine BOUIT
14e Vice-présidente
Ressources humaines
Maire de Combovin

Frédéric VASSY
15e Vice-président
Commande publique et affaires juridiques
Maire de Châteauneuf-sur-Isère

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Les Conseillers communautaires délégués

Véronique PUGEAT
Conseillère déléguée
Enseignement supérieur, industrie de l'image et du son
Adjointe au maire de Valence

Bruno VITTE
Conseiller délégué
Tourisme
Maire d'Hostun

Marie-Françoise PASCAL
Conseillère déléguée
Partenariats culturels et artistiques
Adjointe au maire de Valence

Laurent JACQUOT
Conseiller délégué
Patrimoine
Adjoint au maire de Romans-sur-Isère

Damien GOT
Conseiller délégué
Développement économique Nord Agglo
Adjoint au maire de Romans-sur-Isère

Sylvain FAURIEL
Conseiller délégué
Emploi
Adjoint au maire de Valence

Françoise AGRAIN
Conseillère déléguée
Sentiers de randonnée, accessibilité, déplacements doux
Maire de Saint-Vincent-la-Commanderie

Lionel BRARD
Conseiller délégué
Eau et protection de la ressource
Adjoint au maire de Valence

Yves PERNOT
Conseiller délégué
Assainissement
Adjoint au maire d'Étoile-sur-Rhône

Nadine CHEVROL
Conseillère déléguée
Démocratie participative, Conseil Local de Développement
Maire de Saint-Laurent-d'Onay

Cyril VALLON
Conseiller délégué
Enfance, jeunesse
Maire de Beaumont-lès-Valence

Jérôme POUILLY
Conseiller délégué
Éclairage public
Maire de Montmiral

Stéphane COUSIN
Conseiller délégué
Nouvelles énergies
Maire d'Ourches

Alban PANO
Conseiller délégué
Événementiel
Maire de Chabeuil

Dominique GENTIAL
Conseillère déléguée
Hygiène, santé, qualité de vie au travail
Adjointe au Maire de Bourg-lès-Valence

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Ambition 1

Préserver l'environnement et ancrer durablement notre territoire dans la transition écologique

Place aux énergies vertes

15 % de la consommation finale d'énergie du territoire est couverte par la production d'énergies renouvelables.

Vers un éclairage public moins énergivore

130 opérations de rénovation des réseaux d'éclairage public ont été réalisées en 2021 pour un budget de 3,2 M€.

Nouvelle centrale photovoltaïque

À Portes-lès-Valence, la centrale photovoltaïque des Galles d'une surface de 3 ha rentre en production. 3,5 GWh d'électricité sont prévus soit l'équivalent de la consommation de 750 foyers par an !

Création d'une trame noire en faveur de la biodiversité

L'extinction partielle ou totale de l'éclairage public la nuit permet des économies et le respect du cycle de vie des espèces.

Coup d'accélérateur pour le Projet Alimentaire de Territoire

Le PAT de l'Agglo est labélisé niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture. Cette reconnaissance officielle confirme l'engagement concret et quotidien du territoire.

Objectif Zéro pesticide atteint

L'Agglo a déjà atteint l'objectif zéro pesticide depuis 2017 dans la gestion de son patrimoine et maintient ce cap.

Consommons autrement

7 structures de proximité (CCAS, centres sociaux) ont été accompagnées avec notamment des ateliers de sensibilisation autour du circuit court, la cuisine, l'anti-gaspillage alimentaire...

Bien manger avec Mimi Bretelle et Anselme

Création d'un livret pour les enfants pour sensibiliser au bon et au local et valoriser les agriculteurs et les savoir-faire du territoire.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Faits marquants 2021

Amélioration de la qualité de l'air

Le nombre de vigilances pollution sur le territoire suit la tendance régionale et est en baisse en 2021.
À noter que l'agglomération est souvent impactée par des imports en provenance de zones limitrophes (bassin lyonnais et région Sud selon le vent). 8 jours de vigilances pollution liés aux particules fines et 3 jours dus à l'ozone ont été observés.

Mise à jour de la carte stratégique de l'air

Un outil intelligent pour identifier et résorber les zones en dépassement des seuils réglementaires de la qualité de l'air. Ou encore, pour préserver les zones épargnées par la pollution atmosphérique.

3 100 ménages informés

ou accompagnés par Rénov'Habitat Durable.
À la clé, des conseils et des aménagements pour une facture d'énergie réduite, des logements plus attractifs et une meilleure qualité de vie.

La chasse aux fuites d'eau

232 fuites d'eau réparées sur le secteur de Portes-lès-Valence entre 2020 et 2021. Cela représente 476 716 m³ soit 39% de pertes en eau en moins en un an !

Le vote d'une stratégie de gestion durable et intégrée des eaux pluviales

Préservation de l'eau et biodiversité

63 exploitations agricoles se sont engagées dans la démarche des Paiements pour Services Environnementaux. Les agriculteur sont ainsi rémunérés pour leurs actions en faveur de l'environnement.

12 M€ investis pour l'assainissement et la gestion des eaux pluviales

Prévenir les inondations

200 diagnostics ALABRI réalisés pour conseiller les particuliers.

Le tri se simplifie !

Désormais, tous les emballages et papiers se trient dans le même conteneur jaune.
En 3 mois, le tri a progressé de 5,4% !

Le succès des composteurs gratuits

En 3 mois, 2 600 foyers ont réservé le leur.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Préserver l'environnement et ancrer durablement notre territoire dans la transition écologique

Plan Climat Air Energie Territorial

Le PCAET repose sur une idée simple : c'est en agissant localement que l'on peut lutter contre le réchauffement climatique et préserver la planète. Consciente de ces enjeux, Valence Romans Agglo a été l'une des premières à lancer son Plan Climat, élaboré avec plus de 180 partenaires locaux. Il fixe des objectifs en matière de logement, alimentation, agriculture, mobilité, qualité de l'air, déchets, énergies... 82 actions concrètes sont ainsi déclinées pour prendre soin du territoire, dessiner une économie plus verte et de nouvelles filières créatrices d'emplois. En 2021, l'évaluation des actions en cours a été réalisée lors de la visite annuelle du label Climat Air Energie (ex. Citergie).

Production d'énergie verte

La SAEML ROVALER poursuit ses démarches de prospection et de développement de nouveaux projets photovoltaïques sur le territoire. Centrales en toitures, en ombrières ou au sol, de nombreuses réalisations émergent sur le patrimoine public, les bâtiments industriels et tertiaires, ou encore, sur des terrains dégradés, impropres à la production agricole. La construction de la centrale photovoltaïque les Sablons à Saint-Paul-lès-Romans a démarré en octobre 2021, sur une ancienne décharge d'ordures ménagères, pour une puissance de 5 MWc. Un nouveau projet sur un ancien centre d'enfouissement de déchets a été identifié à Rochefort-Samson. Autre énergie verte soutenue par l'Agglo : le Gaz Naturel pour Véhicule. Le GNV/ BioGNV est une solution offrant, en matière de mobilité, un modèle environnemental et économique vertueux. Il allie la production locale d'énergie à partir de déchets organiques, la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la qualité de l'air. La création d'un réseau de 3 stations de distribution rapide de bioGNV est à l'étude pour mailler le territoire et offrir un service de proximité. Un modèle évolutif vers des stations multi-énergies (électricité, hydrogène...). Ce projet est porté par Drôme Énergies Distribution.

Perspectives 2022 : continuité du Schéma Directeur des Énergies Renouvelables. Sur 13 projets identifiés, 5 donnent lieu au démarrage d'études d'opportunités. L'ensemble des résultats est attendu pour le 1er trimestre 2022.

Éclairage public

L'Agglo poursuit la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement lumière sur les communes. Place aux économies et à la préservation de l'environnement !
12 500 points lumineux ciblés pour être rénovés d'ici 2025. Des économies estimées à 1 million d'euros par an (à prix de l'énergie identique), et 6,3 millions de kWh économisés soit 568 tonnes de Co^2 non rejetées. En 2021, 1 365 luminaires vétustes et énergivores ont ainsi été remplacés sur les voies communales pour 1,15 M€ TTC investis. Sur les parcs d'activités, le remplacement de 1 600 luminaires permettra une économie de 900 000 kWh par an. 35 communes sont accompagnées pour repenser les plages horaires d'éclairage. D'Est en Ouest du territoire, l'Agglo crée ainsi une trame noire et éteint, totalement ou partiellement, l'éclairage public la nuit. Objectif : permettre aux espèces nocturnes de réaliser leur cycle de vie, à l'abri de la lumière artificielle. En 2021, Triors a décidé de couper la totalité de son éclairage une partie de la nuit. Ce dispositif est en cours de réflexion à Malissard et Chabeuil. 153 points lumineux sont déjà coupés totalement sur le secteur de Valence Sud.

Perspectives 2022 : l'Agglo adopte deux mesures phares sur ses 57 parcs d'activités. Première mesure, la chasse aux luminaires les plus énergivores. Sur un patrimoine de 3 200 luminaires, près de 2000 seront modernisés avec la technologie LED. Deuxième mesure, l'extinction nocturne de l'éclairage public dans les ZA. À la clé, une économie attendue de 1,7 million de KW /h soit 400 000 €.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Valoriser nos richesses agricoles

Agriculture et alimentation

L'Agglo a déployé le scénario prospectif Afterres 2050, construit avec l'ensemble des acteurs locaux. Ce scénario propose un projet alimentaire territorial garantissant notre capacité à couvrir les besoins de la population croissante d'ici à 2050 tout en réduisant notre impact écologique. Ce projet alimentaire territorial a été reconnu PAT niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture, en juin 2021. Le déploiement du PAT a notamment permis d'accélérer la mise en œuvre d'actions pour rapprocher l'offre et la demande au sein des filières locales. La preuve en est l'augmentation du nombre d'exploitations sous signe de qualité : 23% en bio, 12% en AOP et 31% en circuits courts.

La Cuisine centrale est désormais approvisionnée à 50% en produits Signes Officiels de Qualité et d'Origine (SOQO) dont 35.5% en bio et 12% en produits locaux. Trois communes sont également accompagnées afin d'atteindre les objectifs de la loi Egalim. L'Agglo poursuit également ses actions auprès des industriels de l'agroalimentaire, restaurateurs, cantines. Objectif : les aider à intégrer une démarche de circuits courts et augmenter la part des produits locaux et bio-locaux dans les commandes.

Perspectives 2022 : lancement de la marque alimentaire « Toqué du local » afin de valoriser les professionnels produisant, vendant ou transformant au moins 50% de produits locaux.

Préservation de l'eau

L'opération d'animation territoriale en faveur de la préservation de la qualité de l'eau se poursuit. Au programme, sensibiliser, conseiller les agriculteurs et plus particulièrement ceux situés sur les aires d'alimentation des captages prioritaires. L'Agglo les accompagne techniquement dans l'évolution de leurs pratiques agricoles. Objectifs visés : réduire l'utilisation d'intrants chimiques, améliorer leur gestion de l'eau et leur impact environnemental. En 2021, 105 accompagnements techniques individuels ont ainsi pu être réalisés chez 76 exploitations.

En 2021, l'Agglo déploie également, en phase test sur 5 ans, un dispositif innovant d'aides directes aux agriculteurs, soutenu par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. Il s'agit des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Ce dispositif permet de rémunérer des agriculteurs sur les services rendus à l'environnement au titre de la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité. 63 exploitations agricoles se sont engagées dans la démarche. En complément de ce dispositif, l'Agglo poursuit le suivi de l'Observatoire de l'eau mis en place en 2016. Cet outil permet de surveiller la qualité de 47 points d'eaux souterraines et superficielles sur des zones stratégiques du territoire.

Bon à savoir - Sensibilisation

110 classes des écoles élémentaires ont bénéficié de la campagne pédagogique de sensibilisation à l'environnement. Au programme, animations en classe, sorties sur le terrain autour du cycle de l'eau, l'agriculture durable et l'alimentation, la transition énergétique, la forêt et la biodiversité. 17 ans que l'Agglo forme ainsi les jeunes pousses de demain !

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Préserver nos ressources

Eau potable

Sur l'agglomération, comme partout, la ressource en eau tend à diminuer. Elle fait donc l'objet d'une surveillance permanente à tous les niveaux par la Régie d'Eau de Valence Romans Agglo et les différents producteurs d'eau du territoire. Dans ce contexte de changement climatique et de transition hydrique, un observatoire qualitatif et quantitatif des eaux souterraines a notamment été mis en place à proximité des captages d'eau potable. Grâce à des capteurs intelligents de mesure, cet outil dynamique vise à anticiper l'évolution des nappes (pollution et hauteur). La Régie a également procédé à un survol par drone de ses stations de production pour contrôler le respect des servitudes des arrêtés préfectoraux. Côté travaux : poursuite de la construction du château d'eau de Lautagne à Valence, lancement des chantiers d'alimentation en eau de Portes-lès-Valence par Valence (interconnexion), finalisation de l'interconnexion de Barcelonne avec le SIEPV afin de sécuriser l'alimentation et soutenir les nappes d'eau souterraines en déficit quantitatif.

Perspectives 2022 : analyse de l'étude Zones de Sauvegarde pour l'Eau Potable. L'objectif est de préserver les captages existants et structurants ainsi que les zones non exploitées actuellement pour assurer les besoins futurs en eau potable pour l'ensemble de la population.

Assainissement et eaux pluviales

En décembre 2021, les conseillers communautaires ont validé à l'unanimité la stratégie de gestion durable et intégrée des eaux pluviales. Concrètement, l'infiltration des eaux pluviales à la source doit désormais être mise en œuvre, dès que possible, sur le territoire. L'Agglo apporte un soutien financier aux communes pour leurs projets de désimperméabilisation des sols. Objectif visé : 50 ha déconnectés des réseaux d'assainissement dans les dix années à venir. En 2021, 136 km de réseaux curés dont 78 km par les équipes Agglo sur le périmètre en régie directe. 1 012 contrôles ont été réalisés par le SPANC, 198 nouveaux branchements d'assainissement. 39 diagnostics ont été menés dans les établissements susceptibles de rejeter des effluents non domestiques.

Perspectives 2022 : mise en service de l'unité de méthanisation sur la station de traitement des eaux usées Mauboule à Valence. Ce digesteur transformera les boues en gaz vert.

1 500 arbres plantés sur les berges du Guimand à Saint-Vincent-la-Commanderie

Gestion des rivières et risques inondation

L'équipe Rivière a entretenu 83 km de cours d'eau et poursuivi sa mission de veille sur les barrages et digues de protection contre les inondations. Une soixantaine de veilleurs communaux a été formée à la surveillance des cours d'eau en crue. Plus de 200 diagnostics ont été également menés chez des habitants en zone sensible afin d'adapter les logements au risque inondation. Enfin, les élus ont validé un schéma de principe pour le projet de restauration des milieux et la gestion des inondations sur la Barberolle.

Perspectives 2022 : lancement du Marathon de la biodiversité. L'Agglo prévoit l'aménagement de 42 km de haies et 42 mares d'ici à 2025 autour de La Véore et du Guimand. L'ambition est de recréer les conditions idéales de fonctionnement de la trame turquoise pour la biodiversité, la préservation et la régulation de la ressource Eau.

Autonomie alimentaire

Dix communes volontaires s'engagent pour la préservation et l'optimisation du foncier agricole public. La réalisation d'une étude de potentialité du foncier est en cours avec ces communes pour identifier des pôles de production alimentaire, tout en sensibilisant également les élus sur les outils de préservation du foncier agricole. Autre enjeu, une dizaine de partenaires se mobilise aux côtés de l'Agglo pour créer un dispositif innovant en faveur du renouvellement des générations agricoles. Autour de trois piliers : promotion des métiers, ressources foncières et boîte à outils installation-transmission.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Proposer aux habitants des réponses environnementales

Tri des déchets

Le 4 octobre 2021, l'Agglo a mis en place la simplification du geste de tri avec l'application de l'extension des consignes de tri et du multi-matériaux. Désormais, tous les emballages (hors verre) et papiers se trient dans le même conteneur jaune. En 3 mois, le tri a progressé de 5,4% ! Cette nouveauté est complétée par la mise à disposition gratuite des composteurs. Chaque foyer du territoire, ayant un jardin, peut bénéficier d'un composteur gratuit. En 3 mois, 2 600 usagers ont réservé le leur avec pour objectif de réduire le volume du contenu de leur poubelle ordures ménagères de près de 30%.
Une nouvelle procédure pour la collecte de l'amiante lié a été mise en place afin de sécuriser les conditions de collecte aussi bien pour le personnel que pour les usagers. Les permanences ont cessé en déchèteries. Toutefois, afin de continuer à aider les particuliers à évacuer ce type de déchets, l'Agglo propose maintenant un service de dépose sur inscription. Pour les communes situées à plus de 15 minutes d'une déchèterie, un dispositif complémentaire est proposé : les bennes mobiles. En 2021, de nouvelles bennes de matériaux ont été mises en place pour proposer un meilleur tri et augmenter la valorisation de ces déchets (60% en moyenne maintenant). La recyclerie Nouvelle 'R, partenaire, est également présente pour offrir une seconde vie aux objets encore en bon état.

Perspectives 2022 : poursuite de l'optimisation de la collecte sur le territoire. L'Agglo continue d'accompagner les communes de moins de 10 000 habitants pour le passage en apport volontaire. En parallèle, de nouvelles fréquences de collecte sont à l'étude, notamment pour maîtriser les coûts de gestion des déchets.

La rénovation énergétique de l'habitat

L'Agglo s'est associée avec Porte de DrômArdèche et Royans-Vercors Communauté pour s'inscrire dans le programme Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE) porté par l'ADEME. Ce programme permet de nouveaux financements pour Rénov'Habitat Durable et élargit les publics bénéficiaires aux habitants des trois intercommunalités ainsi qu'aux propriétaires de petits locaux tertiaires. 11 collaborateurs Agglo sont ainsi chargés de l'information, du conseil et de l'accompagnement des porteurs de projets. En 2021, 3 100 ménages ont ainsi été informés, 1 200 ont bénéficié d'un rendez-vous conseil personnalisé. 500 ménages ont été accompagnés jusqu'aux travaux pour la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation à la perte d'autonomie et le développement d'une offre conventionnée, totalisant 6,5 M € de travaux subventionnés à 67 %. L'Agglo a également financé la rénovation en norme BBC de 257 logements sociaux de Valence Romans Habitat et d'une copropriété de 160 logements. À la clé, une facture d'énergie réduite, des logements plus attractifs et une meilleure qualité de vie des résidents.

Perspectives 2022 : ouverture de la nouvelle maison de l'habitat à Valence pour offrir un service de proximité : se loger, rénover, adapter son logement...

Bon à savoir - Qualité de l'air

L'Agglo réalise un diagnostic Qualité de l'air et une étude d'accompagnement, en partenariat avec l'association Atmo Auvergne Rhône-Alpes et le Céréma. Objectif : vérifier l'opportunité de la mise en place d'une zone à faible émission-mobilités (ZFE-m), sur le territoire plus particulièrement impacté par la pollution de dioxyde d'azote, principal polluant dû au transport de véhicules à moteur, sur Valence et Bourg-lès-Valence. Les résultats sont attendus pour 2022.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Ambition 2

Asseoir le développement économique et conforter l'identité de notre territoire pour accroître son attractivité

Bientôt, le nouveau Palais des Congrès et des Expositions

La démolition du Palais des congrès de Valence et les travaux de reconstruction réalisés en 2021 offrent 6 900 m² de surface modulable dès 2022. Cet espace accueille les congrès et salons avec un auditorium de 500 places. Cet investissement de 18,5 M€ dynamise également le centre-ville.

Bio Mérieux s'installe à Rovaltain

La société Bio Mérieux prévoit l'implantation d'une unité de production pharmaceutique, dédiée aux bio-médicaments, ainsi qu'un pôle de formation sur les biotechnologies sur le site Ecotox (parc d'activités Rovaltain à Alixan). À terme, 250 salariés et 450 étudiants seront accueillis sur le site.

La Poste s'installe sur la friche Safran

Pour implanter sa nouvelle plateforme multi-flux (colis et courriers), la Poste a choisi de réhabiliter une friche industrielle libérée par Safran, route de Montélier à Valence. Un bâtiment nouvelle génération de 11 200 m² y sera construit, pour accueillir 200 salariés et des machines ultra-performantes.

Le 333, une synergie pour l'emploi

Inauguré en mars à Valence, ce guichet unique est consacré à l'emploi, la formation et l'insertion. Sa vocation : faciliter les démarches de chaque projet professionnel. Il accueille la Mission locale, la Plateforme Emploi et le service économie-emploi-insertion du Conseil départemental, ainsi que des partenaires.

ACTION COVID

1er marché de l'emploi digital

Situation sanitaire oblige, le marché de l'emploi 2021 a été complètement repensé pour perdurer et poursuivre sa mission. Une plateforme digitale met en relation les offres des entreprises locales et les candidats intéressés. Un beau succès avec 6 000 postes proposés et 1 500 postulants.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Faits marquants 2021

Un comité scientifique pour les start-up de territoire

À l'occasion de l'Up'percut camp, plusieurs chercheurs et experts nationaux se sont retrouvés afin d'évaluer le projet de développement permettant d'atteindre la création de 100 start-up et 1 000 emplois en 5 ans. Sociologues, urbanistes, économistes, architectes observent et analysent la dynamique du territoire.

Un nouveau parc urbain à La Cartoucherie

Créé sur 2,4 ha de friches, le parc, inauguré le 6 mai, renforce l'identité de La Cartoucherie à Bourg-lès-Valence. Il offre une palette d'activités : promenade, far-niente, festivités, installations ludiques et escape-game... Le patrimoine est aussi valorisé avec des pupitres racontant l'histoire du site.

Piscine Camille Muffat inaugurée !

Tant attendue par les scolaires et le public, la piscine a été inaugurée en présence des parents de Camille Muffat, le 4 juin 2021 à Portes-lès-Valence.

Fab't : entrée du conseil départemental dans la gouvernance

Terre de jeux 2024

Le premier appel à projet a été lancé auprès des associations sportives de l'agglomération avec l'aide de communes et des comités départementaux sportifs.

ACTION COVID

Le succès de la randonnée

15 000 passages sur les sentiers en 2021 ! Une pratique plebiscitée par les locaux comme les touristes en quête de nature et de plein air.

ACTION COVID

La patinoire retrouve son public

Après neuf mois de fermeture, le public a été nombreux à rechausser les patins. Au dernier trimestre de l'année 2021, la fréquentation de la patinoire a augmenté de 27 % par rapport à la période d'avant covid.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Conforter l'attractivité

Des sites qui attirent

À Valence, le nouveau Palais des congrès et des expositions Jacques Chirac se construit et ouvre ses portes début 2022. Il regroupe en un même lieu, parc des expositions et palais des congrès. Objectif : répondre aux enjeux d'attractivité de l'agglomération. À Romans, en 2021, la Foire du Dauphiné s'est vu signifier l'interdiction de se tenir sur son site historique pour des raisons réglementaires. Un terrain de 10,6 ha à Saint-Paul-lès-Romans a été retenu par l'Agglo pour créer un nouvel équipement, qui pourra également accueillir d'autres événements. L'investissement prévu est de 19 M€. En attendant les travaux, des projets de foire en centre-ville sont étudiés pour les années à venir.

Perspectives 2022 : outre la réalisation des acquisitions foncières, le choix d'une assistance à maitrise d'ouvrages de faisabilité et de programmation ainsi qu'une étude du site par un écologue seront lancés.

Un territoire connecté

L'Agglo favorise la connectivité numérique sur son territoire. Le déploiement de la fibre et du très haut débit est assuré par l'opérateur Orange et le syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN). En 2021, 197 000 prises raccordables ont été livrées. L'investissement global est de 5 M€ pour un taux de connexion à 100% envisagé avant l'échéance initiale de fin 2025. L'ensemble des parcs d'activités est d'ores et déjà connecté, ainsi que la plupart des bâtiments publics. L'Agglo déploie également un réseau de spots Wifi Cigale. En 2021, 51 communes sont équipées d'au moins un spot public gratuit. L'opération École numérique s'est poursuivie avec, fin 2021, 3 593 équipements déployés dans 860 classes bénéficiant à 20 000 élèves de primaire. L'Agglo veille aussi à l'accès aux services publics en ligne. Exemple, avec la création du portail Agglae. Déjà opérationnel, il regroupera à terme, en un même espace, tous les téléservices proposés par l'Agglo et ses 54 communes. Et enfin, la collectivité agit en faveur de l'inclusion numérique avec une attention particulière portée aux habitants éloignés du numérique. Avec des ateliers et animations dans les médiathèques, ou encore, le déploiement de structures France Services.

Perspectives 2022 : affirmer une stratégie numérique à travers les ambitions du territoire. Notamment au service de la transition écologique avec le déploiement de capteurs intelligents pour les économies d'eau, d'éclairage public ou encore, pour mesurer la qualité de l'air.

Vue sur l'Isère entre Bourg-de-Péage et Romans-sur-Isère

Dynamiser les centres bourgs

L'Agglo et 10 partenaires mobilisent des moyens exceptionnels pour les centres historiques, à travers deux programmes d'amélioration de l'habitat. 2021 a ainsi vu le démarrage de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat dans le cadre du renouvellement urbain de Valence, intitulée *Valence se transforme*. À l'instar de *Romans se rénove*, ce programme vise à agir sur la rénovation de l'habitat privé du centre-ville, pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité des cœurs de ville. Avec des subventions pouvant aller, suivant la situation et le projet, de 15 à 90% du montant des travaux mais aussi des incitations fiscales et prêts aidés. Les objectifs de ces aides sont multiples : proposer des logements diversifiés et de qualité pour favoriser l'arrivée de nouveaux ménages en centres anciens, encourager les investissements des propriétaires occupants comme des bailleurs, résorber l'habitat indigne, la vacance et la précarité énergétique, améliorer la qualité et la performance énergétique des copropriétés et bien sûr, valoriser le patrimoine historique des centres.

L'atout Tourisme

Entre centres urbains et paysages naturels, le territoire regorge de merveilles architecturales, reflets de son histoire, de ses rencontres et de son évolution. Valence et Romans bénéficient d'un patrimoine historique et architectural singulier, marqué par l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire. L'offre gastronomique, culturelle et sportive y est riche et diversifiée. Si les atouts touristiques ne manquent pas, l'enjeu pour l'Agglo est aujourd'hui d'accroître la compétitivité de sa politique touristique, de mettre en tourisme ses thématiques identitaires, patrimoniales et culturelles, et de réussir le virage d'un tourisme responsable et équilibré.

Perspectives 2022 : démarrage d'une feuille de route pour définir la stratégie touristique et les actions à développer sur la période 2022-2027.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Terre de randonnées

Trois nouveaux itinéraires de randonnée sont désormais valorisés dans les « Bons Plans à Pied » édités par le Département de la Drôme : à Saint Marcel-lès-Valence (le Bois de Gotheron, 9km), Bourg-lès-Valence (Escapade dans les vergers, 11km), et Châteauneuf-sur-Isère (les Chemins des carriers, 10km). Ils s'ajoutent aux 400 km d'itinéraires entretenus, balisés et pérennisés par l'Agglo chaque année. La fréquentation a été en nette augmentation par rapport à l'avant-Covid. Deux compteurs de pratique ont mesuré une augmentation proche de 100% entre 2019 et 2021. Sur chacun des deux itinéraires mesurés, cela représente 15 000 passages par an. Cette augmentation nécessite cependant une gestion attentive et une maîtrise améliorée des usages. Par exemples : des formations dispensées aux acteurs du tourisme sur les comportements à tenir face aux chiens de protection des troupeaux et des actions de conciliation et de médiation menées.

Perspectives 2022 : valorisation de deux nouveaux sites pédagogiques, Trois regards sur un paysage à Geyssans et L'envolée des Corneilles à La Baume-Cornillane.

Place aux métiers d'art

Aujourd'hui, sur le territoire, on compte près de 185 artisans d'art. Avec une augmentation de 33 % depuis 2005, le secteur connaît une forte progression. Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) sont l'occasion de mettre en lumière ces métiers de tradition, de création et de passion ainsi que la qualité des établissements de formation qui accompagnent chaque année de jeunes passionnés (AFPA de Romans, Greta Viva 5 à Valence, Lycée du Dauphiné à Romans, Lycée professionnel Victor Hugo à Valence et lycée Amblard à Valence). C'est un mouvement profond de retour aux productions durables, éthiques et locales qui suit le regain d'intérêt pour les beaux objets produits ici. L'Agglo accompagne et soutient pleinement cette dynamique auprès des communes et des partenaires locaux. L'édition 2021, initialement prévue en avril, a été reportée en septembre en même temps que les Journées européennes du patrimoine. Avec un vif succès : 4 000 visiteurs soit deux fois plus que lors de la précédente édition.

FOCUS

Pôle de l'image animée La Cartoucherie

L'Agglo est le 3e territoire français producteur de films d'animation, avec 600 salariés et 13 studios. Et le secteur est en pleine croissance... Pour l'accompagner, le site de La Cartoucherie (Bourg-lès-Valence) poursuit sa mue : outre la création d'un parc, des études et aménagements sont en cours pour permettre le développement des studios d'animation et de projets grand public. En 2021, le Fonds de soutien Animation a accompagné 14 projets de films.

Trophées de l'entreprise

Ils célèbrent depuis 12 ans l'innovation du territoire. En 2021, 4 entreprises se sont distinguées : Dracula Technologies pour sa technologie photovoltaïque organique, le Groupe Cheval pour sa démarche d'entreprise à mission, Christian Fabrication pour ses tabliers jetables en fécule de pomme de terre et IPM France pour ses bornes interactives de téléconsultation médicale. Le public a décerné son prix Coup de cœur à Métavéore, une unité de méthanisation.

Journées emploi au 333

Les structures présentes au 333 et leurs partenaires proposent régulièrement des journées thématiques autour des métiers en tension. Entreprises et organismes de formation accueillent des candidats, pour des entretiens d'embauche, des ateliers de découverte ou des témoignages de salariés... En 2021, place aux secteurs de l'hôtellerie-restauration, du transport, de l'automobile et du service à la personne.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Le parc d'activité de Rovaltain ISO 14 001

Préserver les équilibres

Requalification des parcs d'activité économiques

Dans un contexte de raréfaction du foncier marqué notamment par l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » et pour soutenir l'attractivité des parcs d'activités les plus anciens, l'Agglo a voté en 2021 un plan d'investissement de plus de 17 M€ sur le mandat, 500 K€ destinés au plan arbres et aux études thermographiques. L'objectif est de faciliter l'accès à tous les modes de déplacement et de rendre les zones vieillissantes plus agréables et plus attractives. Parmi les principales opérations prévues sur ce mandat, on peut citer les travaux de requalification des contre-allées des Allobroges (3,6 M€ HT), qui font actuellement l'objet d'une phase de concertation, et les travaux de l'avenue des Auréats, dont le montant est estimé à 3,4 M€ HT.

Limitation de l'essor des zones commerciales

Afin de mieux accompagner les efforts des communes en matière de redynamisation des centres villes et des centres bourgs, il a été proposé de limiter fortement le développement des espaces commerciaux. Inscrit dans le cadre de la stratégie du foncier à vocation économique, ce travail s'effectue progressivement dans le cadre des modifications ou de révisions des Plans Locaux d'Urbanisme, avec un fort enjeu pour maîtriser l'étalement urbain et préserver le foncier agricole.

Perspectives 2022 : réalisation d'une étude concernant la requalification de la zone commerciale des Couleures (Valence) pour anticiper le risque de déqualification de cet espace à enjeu, situé en entrée de la commune.

Réhabilitation des friches

Dans le cadre de sa stratégie foncière économique, l'Agglo travaille sur la question des friches. L'objectif est de favoriser le fléchage des projets sur des bâtiments déjà existants, en lien avec les propriétaires, les promoteurs et les agences immobilières. Ainsi, plus d'une dizaine d'opérations se sont concrétisées, principalement sur les zones industrielles des Auréats (Valence) et des Allobroges (Romans).

Perspectives 2022 : maintenir une certaine pression foncière afin de pouvoir valoriser ou réutiliser les friches recensées. Et valoriser l'exemplarité des opérations déjà abouties !

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Développer l'identité

Attirer familles et jeunes actifs

Dans le cadre de ses rencontres avec les entreprises, la Communauté d'agglomération a constaté les difficultés de recrutement des sociétés, et plus particulièrement la problématique d'attirer de nouveaux talents. Depuis 2016, un « pack accueil » a été mis en place pour aider les entreprises à attirer de nouveaux collaborateurs et faciliter leur installation sur le territoire. De nombreux partenaires sont mobilisés : la Plateforme Emploi, les agences de relocation locales, le guichet unique de l'Agglo, l'Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche, Valence Romans Déplacement et Valence Romans Tourisme...

Perspectives 2022 : un pack accueil digitalisé proposé à toutes les entreprises du territoire. Une offre de services encore plus complète grâce à un partenariat innovant avec Action Logement pour faciliter l'accession à la propriété en centre-ville.

Les clubs d'entreprises

CEV (Collectif des entreprises du bassin valentinois), ERB (Entreprises Romans Bourg de Péage), et le club Rovaltain ont été créés par Valence Romans Agglo et des entrepreneurs engagés. Ils regroupent désormais 400 entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs d'activités et représentent plus de 10 000 salariés. Avec de multiples actions (centrale d'achat, inter comité d'entreprise...) et l'organisation d'évènements, ludiques ou inspirants, les clubs jouent le rôle de facilitateur pour faire ensemble, partager de l'expérience et sortir de l'isolement. Les entreprises de plus de 100 salariés ont, elles aussi, leur espace de rencontre privilégié, avec les « entreprises Leaders ».

Bon à savoir - La fab.t

La fab.t accompagne les start-up de territoire ! C'est un exemple de co-construction unique en France, entre une communauté d'agglomération, Valence Romans Agglo, et une entreprise sociale, le Groupe Archer. Entreprise publique locale, elle accompagne des projets économiques et utiles au territoire, imaginés par des citoyens et impulsés par des entrepreneurs. En 2021, les outils et les coopérations nécessaires au démarrage de la fab.t ont été concrétisés. Aujourd'hui, 43 projets sont soutenus par la fab.t, en tant que « Entreprises de territoire » pour leur impact social et environnemental et leur ancrage territorial. L'objectif est d'en accompagner 100 sur 5 ans.

FOCUS

Fédérer par le sport

Parce que le sport favorise les liens entre les citoyens et les communes et participe au développement d'une identité partagée, l'Agglo s'engage pleinement.

Plan piscines, mission accomplie !

L'ouverture de la piscine Camille Muffat marque la fin du Plan Piscines 2016-2020. 55 M€ de travaux dédiés à la baignade avec du nord au sud, un territoire équilibré dans l'offre et la qualité. Ainsi, à Romans-sur-Isère, Bourg-de-Péage, Valence et Portes-lès-Valence, quatre grands programmes ont été conduits et inaugurés entre avril 2018 et juillet 2021. À noter, la piscine à Bourg-lès-Valence fera également l'objet d'une rénovation sur le projet de territoire, 2020-2030.

L'Agglo labellisée Terre de Jeux 2024

Ce label national est destiné à tous les territoires qui souhaitent s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques. Grâce à ce label, l'Agglo souhaite ainsi accompagner les associations sportives et mettre en valeur toutes les initiatives qui favorisent la pratique du sport au quotidien à tous les âges de la vie.

À fond le sport !

La collectivité soutient les évènements sportifs représentant un rayonnement international et/ou un caractère de forte attractivité. 15 projets ont été retenus pour un montant total de 43 000 € de subventions attribuées.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Ambition 3

Développer et adapter les services à la population

Une réouverture de l'offre culturelle

L'activité culturelle aura été encore bien perturbée tout au long de l'année mais les équipes ont su s'adapter en continu. Réouverture en mai, puis jauges réduites, maintien de l'interdiction des concerts debout et enfin, mise en place du passe sanitaire.

Lecture publique, service essentiel

Pendant les périodes de confinements ou restrictions, les médiathèques sont restées ouvertes en horaires adaptés et jauges limitées. Le réseau a retrouvé ses chiffres de prêt (1,42 M de prêts) et d'inscrits (25 445) d'avant la crise alors que le reste de la France a accusé une baisse d'environ 20%.

L'Espace Latour-Maubourg ouvre ses portes

Après 2 ans de travaux, l'ancienne caserne Latour-Maubourg a terminé sa transformation sous la baguette du célèbre architecte Rudy Ricciotti. Inauguré le 26 janvier 2021, ce bâtiment central majestueux accueille désormais, sur plus de 6 000 m² et cinq niveaux, la médiathèque François Mitterrand, les archives communales et intercommunales ainsi que le Point Information Jeunesse.

La médiathèque Valence Sud rénovée

La médiathèque a rouvert le 12 octobre dans les locaux rénovés de l'ancienne école Jules Ferry après 9 mois de travaux. Un lieu à la fois plus lumineux et spacieux qui offre plus de confort pour tous.

Chemin de peintres devient Chemin des Artistes

Un nouveau nom qui traduit la diversité des disciplines artistiques présentées : peinture, sculpture, photographie, arts numériques... 378 amateurs et professionnels ont permis à 17 000 visiteurs de découvrir des expositions plastiques au cœur du patrimoine des 28 communes participantes.

Une saison riche au Conservatoire

1 589 élèves accueillis au Conservatoire, une centaine d'auditions publiques d'élèves et une cinquantaine de concerts et spectacles proposés.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Faits marquants 2021

Lever de rideau à La Comédie de Valence

Après plusieurs mois de fermeture pour rénovation, le Centre Dramatique National a rouvert à l'automne 2021, modernisé avec des espaces plus accessibles et confortables.
Avec le soutien de la DRAC et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Cordo : nouvelle identité visuelle, nouvelle direction

Avec son nouveau projet artistique et le déploiement de sa nouvelle identité graphique, l'enjeu pour cette association est bien de reconquérir le public au sein de ce lieu emblématique et attractif qu'est la Cité de la musique à Romans-sur-Isère.

Remise du Prix Album du tout petit

Thierry Dedieu a été récompensé pour ***Le Grand livre des Guilis*** et choisi à l'issue de plus de 5 000 votes d'enfants, parents et professionnels de la Petite Enfance.

Trophées Girafe Awards

Rigol'O ou le périple d'une petite goutte d'eau ! C'est un véritable parcours découverte pour les tout-petits créé par deux animatrices du Relais Petite Enfance de Chabeuil. En octobre 2021, lors d'une cérémonie au ministère des Solidarités et de la Santé, le projet a reçu le prix Girafe Awards Auvergne Rhône-Alpes. Une belle récompense pour ces deux professionnelles passionnées !

L'implication des équipes du Pôle Petite enfance

Agents, assistantes maternelles des crèches familiales, Lieux d'Accueil Enfants Parents, chacun est resté mobilisé pour accompagner les familles dans une nouvelle période perturbée. Un service minimum d'accueil a notamment été mis en place en crèches pour accueillir les enfants des personnels prioritaires.

Les rendez-vous des parents

Pour accompagner chacun dans sa parentalité, l'Agglo a lancé les RDV des parents en décembre. Chaque 2e mardi du mois, un temps avec un professionnel est proposé aux familles. Des clés pour aider leur enfant à bien grandir : motricité, éveil, alimentation, gestion des émotions...

La Convention Territoriale Globale – CTG

En décembre 2021, signature officielle de la CTG 2022 à 2026, un véritable projet social partagé entre la Caf et l'Agglo.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Optimiser les services aux habitants

L'offre culturelle

Les saisons artistiques, culturelles, patrimoniales ont rythmé l'année malgré des conditions perturbées (réouverture des équipements en mai 2021, jauges réduites, interdiction des concerts debout, passe sanitaire). Les équipes ont su s'adapter autour d'un objectif partagé : proposer une offre complète pour tous les publics, rendre ainsi accessible et compréhensible le monde qui nous entoure et mieux vivre ensemble.

Un territoire de création et de diffusion

Parce que l'artiste est celui qui éclaire, interroge par son regard notre vision du monde et le rend plus désirable, l'Agglo accompagne les initiatives pour permettre à tous de pouvoir rencontrer l'œuvre dans des équipements labelisés et adaptés. Une attention spécifique sur la question des équilibres territoriaux a marqué 2021 à travers le soutien et les incitations aux actions décentralisées des équipements et l'évolution du dispositif Culture & Territoires.

Au Train Théâtre, pour pallier à l'annulation d'une partie des représentations et des séances cinéma, les missions d'accompagnement ont été renforcées avec l'accueil de 17 équipes artistiques en résidence et une programmation estivale en juin et juillet sur 13 soirées.

La Comédie de Valence a cumulé des annulations hors les murs et une scène inaccessible (en cours de rénovation). Elle a donc construit de nombreux partenariats culturels avec l'Agglo, Valence, Saint-Marcel-lès-Valence, la Fédération des Œuvres Laïques 26... Au total, 135 événements publics ont eu lieu - dont certains dans des jauges encore extrêmement réduites - incluant la Comédie itinérante.

LUX scène nationale a poursuivi ses missions d'accompagnement des artistes, diffusion de spectacles croisant arts visuels, danse et musique, d'expositions, de films et d'actions culturelles, réunissant en 5 mois et demi d'activité 34 641 spectateurs et visiteurs. L'année 2021 a été marquée par les 30 ans du label Scène nationale avec une programmation artistique pluridisciplinaire. Exemples, avec la compagnie Adrien M et Claire B et ses projets innovants emprunts de technologie immersives, la compagnie La Zouze et le travail de Christophe Haleb sur le territoire auprès de la jeunesse, le compositeur Jean Luc Hervé et la cinéaste Marianan Otéro.

Au Conservatoire, une nouvelle édition du *Festival Micro-music* a pu se dérouler en novembre, mêlant arts visuels et vivants, sciences et musiques électroniques, Le Festival a réuni plus de 1 000 entrées publiques au CRD, une vingtaine de spectacles, performances, une dizaine d'artistes professionnels invités, 4 expositions interactives et des partenariats riches.

En complément des équipements, les manifestations culturelles ont également retrouvé leur public après une année d'annulation. *Le Festival d'un Jour* a décalé sa 27e édition en juin pour une configuration en jauge réduite, avec tout de même 6 091 spectateurs accueillis. *Le Festival des Scénaristes*, également repoussé en juin, a accueilli 360 professionnels de la création audiovisuelle et 3 563 spectateurs pour près de 70 programmes proposés. Le *Festival Dehors* a renoué avec son public familial et curieux, plus de 3 000 spectateurs sur 5 jours. Les bénévoles des *Rencontres de la photo* se sont, quant à eux, mobilisés pour accueillir 3 000 visiteurs. *Les Nuits de L'orangerie* n'ont pu être maintenues en raison du contexte trop complexe pour les organisateurs. D'autres manifestations soutenues par le biais de *Culture & Territoires* ont dû être reportées comme par exemple, *L'Ivre Jeunesse* à Châtillon-Saint-Jean.

Campagne d'affichage autour du projet ENTROPIC NOW à Valence et Romans-sur-Isère. Rencontre d'une jeunesse plurielle avec Christophe Haleb et La Zouze Cie.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Exposition temporaire « Orage » de Guillaume Herbaut au Cpa

Un territoire de mémoire et de transmission

Une ambition partagée : donner les clefs de lecture du patrimoine matériel et immatériel pour mieux comprendre les enjeux contemporains.

Le ***service Patrimoine Pays d'Art d'Histoire*** a organisé 122 visites sur 33 communes, accueilli 15 700 personnes en 2021 dont 2 444 enfants. Confinement oblige, PAH s'est mis en mode hors les murs (à découvrir en P.30).

Le Cpa, véritable ethnopole, poursuit son ouverture vers les cultures en portant un regard éclairé sur le monde.

Sur la saison, trois expositions temporaires ont accompagné l'exposition permanente. Les migrations et les conflits contemporains, les questions du racisme, de l'ouverture à l'autre, de l'exil confirment l'actualité et la nécessité du propos scientifique porté par l'équipement.

L'exposition temporaire *Orage*, consacré au travail de Guillaume Herbaut, a connu une forte attractivité et une couverture médiatique inédite. Le visiteur découvrait au fil de l'exposition les habitants de Tchernobyl, les déplacés de Fukushima et survivants de Nagasaki. Sans le prévoir, l'exposition s'est retrouvée au cœur de l'actualité internationale à travers la lecture photographique de l'Ukraine que ce photoreporter parcourt depuis 20 ans.

Au total en 2021, 3 251 élèves ont bénéficié d'une action de médiation ou d'éducation aux images en lien avec les grands enjeux de société au cœur du 21e siècle. Le rendez-vous estival *Côté Cour* a réuni 9 327 visiteurs lors de 5 concerts. Par ailleurs, le travail partenarial entre le Cpa et le service PAH s'est traduit par la publication du livret ***Toros***, dont de nombreuses œuvres sont installées sur le territoire. Visites guidées à l'appui, le public a ainsi découvert le parcours exceptionnel de l'artiste, passé maître dans le travail du métal.

Enseigner avec exigence et viser l'excellence : les équipements de l'Agglo n'ont pas failli à leurs objectifs lors de cette période en réinventant, réorganisant au mieux les cours aux élèves. Ce fût le cas pour ***La Poudrière, L'ESAD, Jazz Action Valence (JAV), Le Conservatoire***. 1 589 élèves ont évolué dans les deux sites du Conservatoire à Romans et Valence, avec plus d'une centaine d'auditions publiques d'élèves, et une cinquantaine de concerts, spectacles proposés. L'Agglo veille également à conserver le citoyen au cœur des projets. La pratique amateur est donc prise en compte comme outil d'émancipation de l'individu, facteur de lien social au ***Conservatoire, à La Cordo, SMAC*** ou ***la JAV.*** Une pratique que l'on retrouve également dans les ateliers et actions scolaires du ***Lux***, de ***La Comédie*** et du ***Train-Théâtre***. Ou encore, ***L'Equipée*** avec les ateliers d'éducation au cinéma animé et son ***Festival d'un Jour***. ***Les Clévos, Cité des savoirs***, lieu de médiation et tête de réseau départemental de Culture Scientifique et technique, ont connu une fréquentation réelle mais contrainte en raison de l'installation du centre de vaccination sur leur site.

Bon à savoir - La culture pour tous

Parce que le handicap ne doit pas être un frein pour profiter de l'offre culturelle, l'Agglo s'engage dans une démarche globale d'accessibilité de ses équipements et de leurs programmations. Bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite, spectacles adaptés en Langue des Signes Française, boucle magnétique amplifiant le son, spectacle en audiodescription, souffleur de scène ou encore, gilet vibrant pour ressentir les vibrations de la musique... Un livret recense, en langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC), les établissements inscrits dans cette dynamique : La Comédie (à l'initiative même de la démarche), Le Lux, Train-Théâtre, Théâtre de la Ville à Valence, La Cordo et Romans Scène. Des cinémas, bibliothèques et musées viennent compléter la liste des sites accessibles.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Le nouvel Espace Petite Enfance à Malissard

Le développement des services et équipements

Adaptation des bâtiments et des services aux nouveaux usages

Côté crèches

Avec plus de 1 200 places, les crèches du territoire évoluent pour améliorer le confort des enfants au quotidien, simplifier le parcours des parents et répondre aux nouvelles normes de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et environnementales. D'ici à 2026, l'Agglo investit plus de 8 M€ dans ses équipements. En septembre 2021, l'Espace Petite Enfance de Malissard a été inauguré officiellement, permettant aux équipes, aux familles et aux assistantes maternelles fréquentant le lieu depuis janvier de présenter leurs espaces, de se rencontrer et d'échanger. Un bâtiment tout confort qui réunit, sur plus de 400 m², le multi-accueil associatif La Boîte à Maliss' et le Relais d'Assistants maternel de l'Agglo. Équipé de panneaux photovoltaïques, il consomme peu d'énergie et produit sa propre électricité et a été conçu pour optimiser l'éclairage naturel. L'isolation acoustique a également été soignée pour le confort de tous.

Perspectives 2022 : démarrage de chantiers à la Maison de l'Enfance à Bourg de Péage, La Clé des Champs à Romans, Petit Prince à Valence. Place à plus de nature et de végétation pour l'épanouissement des tout-petits.

Côté médiathèques

Les médiathèques, lieux de vie, d'apprentissage et de culture, s'adaptent aux attentes des citoyens et du public, tout en s'inscrivant dans une logique d'économies d'énergie. En 2021, deux nouvelles médiathèques ont rouvert leurs portes à Valence, modernisant encore l'offre du réseau. Sur le site de Latour Maubourg, les espaces de la médiathèque François Mitterrand revisités par le célèbre architecte Rudy Ricciotti invitent à la lecture et à flâner sur 6 000 m² et 3 niveaux. Le 1er étage fait le bonheur des tout-petits avec sa bibliothèque volcan et le trône de la salle des contes. Le public adolescent n'est pas en reste avec des cabines de jeux vidéo. Les bibliothécaires y proposent un nouveau service collaboratif à l'essai : la Cabane. Habitants du quartier, membres d'associations partagent, échangent leurs savoirs et savoir-faire comme par exemple, des ateliers de réparation de vélos, de méditation ou de conversation en espagnol. L'équipement regroupe également les archives intercommunales et le Point Information Jeunesse. Autre quartier, la nouvelle médiathèque de Valence Sud a ouvert le 12 octobre, dans l'ancienne école Jules Ferry. Les usagers sont accueillis dans un lieu entièrement rénové et convivial avec, notamment deux nouveaux espaces, Multimédias et Animations, propices aux rencontres, ateliers, spectacles et projections.
Enfin, pour moderniser encore l'offre du réseau, un système de navette a été lancé en février 2021. Les usagers peuvent se faire livrer et rendre leurs documents dans la médiathèque de leur choix. 250 777 documents ont circulé par la navette dès la première année. En un an, la direction de la Lecture publique a enregistré le trafic imaginé sur trois ans !

Perspectives 2022 : poursuite de l'étude de la réhabilitation de la médiathèque Simone-de-Beauvoir à Romans.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Offre enfance et jeunesse

Une organisation plus cohérente

Le service Enfance Jeunesse de 30 agents permanents a rejoint la Direction des Familles en septembre 2021. Dans la foulée, une réflexion globale de co-construction d'un projet de service a été lancée. Un séminaire a eu lieu les 23 et 24 novembre 2021 et a permis de définir plusieurs axes stratégiques à développer à l'horizon 2026 : innovation, équité d'accès, lisibilité et communication, accompagnement et prévention, bien-être au travail, coopération.

Covid 19, l'Enfance Jeunesse s'adapte !

En raison de la crise sanitaire, les accueils de loisirs étaient contraints de fermer pendant les vacances de printemps. Qu'à cela ne tienne ! Les équipes de Cap' sur tes vacances et d'Anim2Prox ont proposé aux jeunes des animations en ligne sur le site de l'Agglo, sous forme de quizz, d'activités scientifiques, culinaires ou sportives à refaire à la maison. Cette période a également vu la naissance du Point Jeunes virtuel, sur la plateforme Discord, permettant aux équipes et aux jeunes de garder un lien pendant ces temps de fermeture.

Perspectives 2022 : naissance de KÖA : un programme unique qui regroupe toutes les activités de loisirs de l'Agglo, pour les 6-11 ans avec Cap' sur tes vacances et pour les 11-17 ans avec Anim2Prox.

La Pop corn caravane : le nouveau Point jeunes mobile

FOCUS

Pop corn caravane

Véritable Point Jeunes mobile, cette caravane itinérante sillonne onze petites communes de l'Agglo, à la rencontre des jeunes. Elle vient ainsi compléter l'offre du territoire qui compte déjà 6 Points Jeunes fixes. Objectifs : aller à la rencontre des 11-17 ans dans les villages les plus éloignés des villes afin de les accompagner, les aider à trouver leur place, favoriser l'ouverture sur le monde ou repérer d'éventuelles difficultés.

Le Grand Repas de la restauration collective

Le 21 octobre, le service a participé au Grand Repas, évènement national invitant particuliers, entreprises, établissements scolaires... à partager un menu unique. L'évènement, parrainé en 2021 par Anne-Sophie Pic, et à l'échelle de la Drôme, par Philippe André (Chef de production de la cuisine de l'Agglo) et Julien Allano (Chef de cuisine au Clair de la Plume à Grignan) a permis de sensibiliser les petits des crèches et cantines scolaires, au consommer local et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les collèges et les hôpitaux du Département ont également été partenaires de l'opération.

Ruban Blanc

L'Agglo est engagée, aux côtés de l'association Remaid depuis des années, contre les violences faites aux femmes. Tout au long du mois de novembre, les citoyens étaient invités à marquer leur engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes. L'objectif était d'afficher haut et fort, que chacun a un rôle à jouer dans ce combat, à mener ensemble, homme ou femme. La campagne d'affichage a été installée sur les façades de l'espace Jacques Brel, siège de l'Agglo à Valence. Par ailleurs, au sein des clubs sportifs professionnels locaux (Handball Club de Bourg de Péage, de Valence et Valence Romans Drôme Rugby), joueurs et staffs ont marqué leur engagement en brandissant une banderole à la fin de chaque match.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Solidarité des services

Les piscines, des services pour tous

La diversité des équipements sur l'agglomération, jusqu'à 7 piscines en été, permet une offre large d'activités aquatiques : pratiques sportives, bébé nageurs, aquagym, séances publiques réservées aux familles, aux personnes en situation de handicap ou encore, séances scolaires pour près de 10 000 élèves de primaire... En raison de la crise sanitaire, l'année 2021 a été une année atone en termes de développement de l'activité des piscines. Les cours de natation aux particuliers ont repris doucement avec 888 cours dispensés en 2021. En décembre, à l'occasion de la journée du handicap, l'Agglo a pu organiser le premier samedi handi-piscine ***Tous à l'eau***. Les cours d'aquagym ont repris en début d'année, idem pour les cours associatifs pour les séniors.

Perspectives 2022 : après une première expérimentation positive, les activités handi-piscine sont proposées régulièrement avec bassins aménagés, parcours ludique pour petits et grands... À partir du 1er janvier 2022, la piscine Le Petit Nice à Chabeuil est transférée à l'Agglo.

Un projet social au service des familles

Après avoir réalisé un portrait du territoire sur les champs de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, le logement, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, l'Agglo et la Caf de la Drôme ont procédé à l'écriture d'un projet social de territoire partagé. Malgré la contrainte sanitaire, 300 professionnels des collectivités et associations et élus ont participé à 9 ateliers dématérialisés et 3 rencontres en présentiel.
Une belle démarche de co-construction qui s'est concrétisée par la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) en décembre 2021 entre la Caf, l'Agglo et les communes pour un territoire solidaire et équitable.
La CTG vient renforcer les actions et les dispositifs existants. Elle favorise les synergies et innovations entre les différents acteurs locaux tout en s'appuyant sur les politiques sociales menées par la Caf, l'Agglo et les communes au bénéfice des habitants.

Perspectives 2022 : lancement pour les professionnels et élus du territoire des « Entractes CTG ». Des temps dédiés aux réflexions partagées pour dérouler la construction du projet social.

La piscine Serge Buttet à Romans-sur-Isère

L'accueil des gens du voyage

L'Agglo gère et anime quatre aires d'accueil et une aire de grand passage pour les gens du voyage. Proposer des conditions d'accueil durables pour les gens du voyage participe pleinement à une cohabitation sereine. Les aménagements sur les aires de voyages se poursuivent ainsi que l'accompagnement à la sédentarisation dans certains cas. Exemple, le démarrage du chantier de l'Habitat adapté à Saint-Marcel-lès-Valence en janvier 2021. À terme, ce sont 8 logements sociaux adaptés à l'accueil de caravanes, pour les gens du voyage en voie de sédentarisation, qui seront proposés sur la commune.

La prise en charge des animaux errants

L'Agglo se mobilise afin d'améliorer la qualité de services des fourrières et refuges animaliers situés à Valence et à Romans. L'Agglo projette une opération de rénovation et d'extension de l'espace animalier de Valence et de construire un nouvel équipement aux normes pour le site de Romans. Objectifs : améliorer les conditions d'hébergement des animaux (chiens et chats), dans le respect de la condition animale, optimiser les conditions de travail des salariés et bénévoles sur les 2 sites tout en favorisant l'aspect environnemental. À terme, le projet devrait permettre un service homogène sur l'ensemble du territoire. En 2021, un marché a été initié pour le choisir un assistant à maitrise d'ouvrage apte à accompagner la collectivité et les 2 associations de protection des animaux.

Pespectives 2022 : démarrage de l'état des lieux des actuels refuges et fourrières et de l'étude des besoins.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Vers une mobilité inclusive et durable

Continuer à avancer

La crise sanitaire a bouleversé les pratiques de mobilité. C'est une situation qui, bien que difficile, a permis à Valence Romans Déplacements, syndicat mixte des mobilités, de saisir de nouvelles opportunités et de rebondir. Le syndicat s'est mobilisé afin d'imaginer des solutions visionnaires et de renforcer une mobilité inclusive, durable, résiliente et intelligente tout en s'engageant à restaurer la confiance et à rassurer ses usagers. Cela a conduit à accélérer le digital en intégrant par exemple le service Libélo dans l'application unique VRD Mobilités. Le syndicat a fourni un travail collaboratif de grande envergure avec les communes du territoire pour proposer au plus grand nombre un réseau cyclable continu et sécurisé. Valence Romans Déplacements a aussi engagé cette année un investissement fort dans l'acquisition de véhicules à faibles émissions, le développement de l'offre pour la voiture partagée (autopartage et covoiturage), l'accompagnement des communes du territoire dans le développement de leur politique de mobilité. C'est également avec grande fierté que le syndicat a posé la première pierre d'un chantier de grande envergure : la restructuration de son dépôt de bus et la construction de son nouveau siège.

Perspectives 2022 : l'extension du service de location de deux roues Libélo avec plus de 350 vélos mécaniques ou à assistance électrique à l'heure, à la journée ou à la semaine ainsi que l'ajout de stations dans les les communes. Un service de location longues durées de 3 ou 6 mois pour disposer d'un vélo à domicile sera également possible.

Bon à savoir - Air et mobilité

Favoriser la mobilité durable et améliorer la qualité de l'air, c'est l'un des enjeux du Plan Vélo Intercommunal par Valence Romans Déplacements. Articulé autour des liaisons cyclables structurantes, ce plan vise les objectifs suivants : relier les principales communes par des liaisons vélo intercommunales continues et sécurisées, proposer un réseau cyclable clair, lisible et efficace, et augmenter la part modale du vélo utilitaire. Pour que VRD puisse se lancer dans cette élaboration, l'Agglo a acté en 2021 une modification de la compétence du syndicat, lui permettant d'avancer sur cette stratégie dès 2022.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Ambition 4

Préserver les équilibres qui font la richesse de notre agglomération

Concrétisation de la Gestion Relations Usagers

L'Agglo a poursuivi le développement de ses actions afin d'optimiser la gestion des relations aux usagers : numéro unique, formation des agents et de nouveaux outils comme le portail de téléservices Agglae.

La Charte de confiance, nouveau pacte de gouvernance

Les élus ont validé la Charte de confiance lors du conseil communautaire du 21 juin 2021. Objectif : replacer les élus communautaires et municipaux au cœur de l'intercommunalité dans sa gouvernance et son fonctionnement quotidien.

Installation du CODEV

Le Conseil de Développement Local de l'Agglo a été installé le 1er décembre à Portes-lès-Valence. Nouvelle forme de démocratie participative, le conseil de développement permet d'impliquer les citoyens dans la vie locale.

Ouverture des commissions aux conseillers municipaux

Avec le nouveau mandat, l'équilibre institutionnel et politique a été renforcé par l'ouverture de l'ensemble des commissions thématiques à l'ensemble des élus municipaux.

Mise en place d'une action expérimentale avec le Donut

Le Donut est une théorie imaginée par l'économiste Kate Raworth. Elle repose sur une idée simple : un nouveau modèle économique est possible pour concilier besoins humains de base et préservation de l'environnement. C'est donc cette approche qui sera désormais adoptée par l'Agglo pour dérouler et évaluer ses actions.

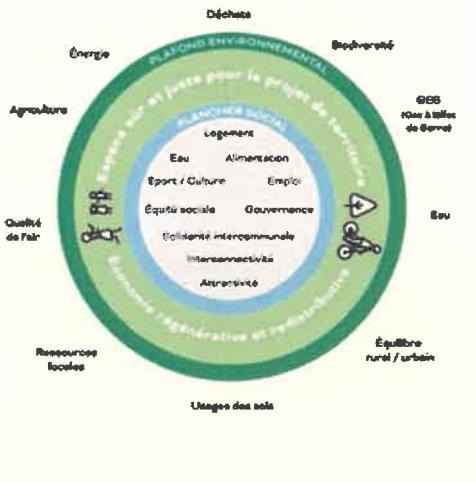

Coup de pouce aux communes

Conformément au projet de territoire, la Communauté d'agglomération prévoit de verser 42 M€ à destination des communes, via les dotations et fonds de concours.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Faits marquants 2021

Gelées tardives 200 000 € au profit des agriculteurs sinistrés

Un fonds d'urgence de 200 000 € dédié aux agriculteurs sinistrés a été débloqué suite à l'épisode de gel exceptionnel d'avril 2021 qui a engendré des pertes considérables, notamment pour les arboriculteurs, les viticulteurs et les grandes cultures du territoire.

Soutien et solidarité après les intempéries

Orages, pluies diluviennes, grêle, vent ont touché sévèrement en juillet Meymans, Chatuzange-le-Goubet, Saint-Mamans, Jaillans, Papelissier et Rochefort-Samson. L'Agglo, le Département de la Drôme et la Région ont été aux côtés de l'Etat pour soutenir les communes touchées par ces catastrophes météorologiques et les aider à surmonter ces évènements.

Une mutuelle négociée accessible à tous

L'association Actiom est née de la volonté d'élus locaux de favoriser l'accès aux soins de santé pour tous. Totalement indépendante, elle représente et défend les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et mutuelles, afin de négocier et obtenir les meilleures conditions : garanties, options, tarifs, services... En France, plus de 4 700 communes ont déjà souscrit à ce dispositif citoyen et solidaire. C'est le cas également de Valence Romans Agglo et des communes du territoire.

ACTIOM
Association loi 1901

Nouvelle offre de logements locatifs sociaux

447 nouveaux logements locatifs sociaux complètent l'offre actuelle du territoire, pour un montant de 882 000 € engagés par l'Agglo. Cette offre nouvelle est composée de 316 logements financés en droit commun soit 82% de l'objectif Programme Local de l'Habitat (PLH) et 131 logements en reconstitution de l'offre (Valence Romans Habitat et Programme de Renouvellement Urbain).

Tête de fil de la science

Les Clévos ont coordonné la Fête de la Science sur 24 communes de la Drôme et le Village des Sciences à Valence. Au total, 7 000 visiteurs touchés et sensibilisés.

Chemin des Artistes

Pour cette 13e édition, Chemin des artistes qui irrigue la culture sur le territoire s'est renouvelé : nouveaux nom, visuel, périmètre, et site internet ! Au total, 28 communes ont participé.

Rénovation avec Valence Romans Habitat

3 opérations ont été menées en 2021 totalisant 257 logements rénovés à Valence et Romans avec un soutien financier de l'Agglo à hauteur de 1 285 000 €.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Équilibre financier et solidarité intercommunale

Aider les communes avec les dotations et fonds de concours

Conformément au projet de territoire, la Communauté d'agglomération prévoit de verser 42 M€ de dotation à destination des communes. Cette enveloppe se traduit par 7 M€ attribué chaque année à toutes les communes pendant 6 ans. Ainsi, en 2021, les sept premiers millions d'euros ont été versés. Les versements tiennent compte des indicateurs de richesse fiscale et de revenu des habitants avec un effort particulier pour les plus petites communes.

Par ailleurs, dans le précédent mandat, l'Agglo s'est engagée à soutenir pour 8,8 M€ les projets d'investissements communaux. Avec la crise sanitaire, certains d'entre eux ont été repoussés et les communes disposent jusque fin 2022 pour percevoir ces sommes. Au 31 décembre 2021, elles avaient déjà touché 7,2 M€ soit près de 80 % des sommes attribuées. Enfin, dans une approche solidaire, le projet de territoire prévoit une enveloppe d'aide exceptionnelle de 1 M€ pour soutenir les communes lorsqu'elles font face à un évènement climatique particulier. Sur le mandat précédent, la grêle a justifié de la mobilisation de ces montants.

Le village de Montmiral

Impact social et environnemental de l'action publique

L'année a été mise à profit pour territorialiser le raisonnement du Donut, qui ne connaissait aucune déclinaison territoriale concrète et opérationnelle. Dans cet objectif, la fab.t et le service mutualisé de l'Audit de gestion ont eu l'opportunité d'être retenus et accompagnés, entre mai et septembre 2021 par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) dans le cadre de leur Programme National d'Investigations de l'Incubateur des territoires pour tester la faisabilité de cette démarche. La mise en œuvre d'une démarche fondée sur la méthode Donut a été présentée lors des Débats d'Orientation Budgétaire de la Ville et de l'Agglo en début d'année 2021. Cette démarche innovante avait été retenue pour évaluer et suivre l'impact social et environnemental des actions issues du Plan de mandat et du Projet de territoire. Mais aussi, positionner le territoire vis-à-vis des objectifs de développement durable de l'ONU, servant de cadre aux politiques publiques nationales et européennes. Une démarche approuvée nationalement ! Ce premier test, appliqué à la problématique de l'alimentation, a nécessité le choix d'un projet mesurable en tant que tel. Ainsi le projet d'extension de la Cuisine centrale mutualisée présentait toutes les conditions de mise en œuvre de ce test. Il a permis de mettre en place une première approche méthodologique pilotée par l'ANCT, de valider un processus d'évaluation et de réaliser un prototype.

Perspectives 2022 : l'année 2022 servira à mettre en œuvre le processus pour réaliser les évaluations Donut sur les diférents projets et à apporter pour les DOB 2023 un premier panorama global des impacts du Plan de mandat et du Projet de territoire.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Le village de Marches

Développement de la mutualisation

Depuis 2020 et pour le mandat en cours, le projet de territoire inscrit l'optimisation des services comme un fondement de l'action de l'Agglo et place la mutualisation au cœur de notre organisation afin de répondre au plus près aux attentes des habitants tout en réalisant des économies d'échelle substantielles. L'Agglo lance une étude d'opportunité pour la mise en place de nouvelles coopérations sur les thématiques brigade verte et police municipale. Deux thématiques fortes portées par les élus lors des réunions de concertation Projet de territoire.

Perspectives 2022 : présentation des résultats de l'étude en conférence des maires pour décision sur la constitution de ces services mutualisés.

Des services mobiles

L'Agglo propose des services mobiles pour délivrer sur l'ensemble du territoire le service public, au plus près des usagers. Exemples : bennes mobiles pour le tri des déchets dans les communes du Nord de territoire, amélioration des accès au service de lecture publique avec le Click & collect et le service de navette inter-médiathèques ou encore, la Pop corn caravane, le Point Jeunes mobile sur les communes rurales. Pour le numérique, l'Agglo favorise également la mise en œuvre des premières « France Services », structures mutualisées d'accompagnement aux démarches administratives et services essentiels.

Perspectives 2022 : ouverture de Maisons France Services à Bourg-de-Péage, Hostun et Haute Herbasse.

Utiliser les matières premières du territoire dans la construction des équipements

C'est une stratégie globale dans laquelle l'Agglo prévoit de renforcer l'apport de matières locales sur nos chantiers. Déjà trois actions sont en oeuvre : l'émergence de projets bois, la création d'un référentiel dans les prescriptions des produits locaux dans les clauses de marchés publics, et la définition et le déploiement de l'économie circulaire. 133 actions relevant de l'économie circulaire ont d'ailleurs été identifiées dans les pratiques internes de la collectivité. L'Agglo s'est inscrite en 2021 dans une démarche formalisée et ambitieuse d'économie circulaire, avec les acteurs économiques du territoire. La démarche vise la labélisation nationale par l'ADEME.

Perspectives 2022 : co-construction d'un programme d'actions éco-exemplaires de la collectivité et d'animation territoriale pour accompagner les acteurs économiques et les communes dans leur transition.

Bennes mobiles à Montmiral

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Équilibre rural /urbain

Gestion de la Relation avec les Usagers - GRU

L'année 2021 a vu la concrétisation du programme de Gestion Relations Usagers engagé à l'Agglo, avec la poursuite d'actions déjà entreprises au niveau du centre de services (numéro centralisé 04 75 81 30 30, formation des agents...), et la mise en place de nouveaux outils. Ainsi, une base de connaissances actualisée quotidiennement et consultable sous le format d'un chatbot permet désormais aux agents de l'accueil téléphonique et physique de renseigner au mieux les usagers. Le portail Agglae a également ouvert en décembre 2021. Il permet aux usagers de tout le territoire d'effectuer différentes démarches directement en ligne, et de bénéficier ainsi des services de la collectivité 24h/24 sans avoir à se déplacer, y compris en dehors des horaires d'ouverture. Le développement de ces outils se poursuit actuellement avec l'intégration de nouvelles démarches Agglo et communales sur le portail Agglae, et la mise à disposition des communes de la base de connaissances construite.

Pespectives 2022 : poursuite de l'évolution du portail en ligne Agglae avec les communes afin de compléter l'offre des 12 démarches déjà disponibles en ligne.

Stimuler l'offre artistique en dehors des centres bourg

Avec Pays d'Art et d'Histoire

L'équipe de Pays d'Art et d'Histoire a programmé 122 visites en 2021 sur 33 communes. Confinement oblige, PAH s'est développé hors les murs tout en préparant les interventions dans les classes (le temps des bâtisseurs, la naissance des cités au Moyen Âge, Atelier vitrail...). Enfin, au gré de 9 visites estivales en musique, le public a pu découvrir patrimoines et histoires à Valence, Romans, Beaumont-lès-Valence, Saint-Vincent-la-Commanderie et Beauregard-Baret (*Cie 26*, *Mezz'alto*, *Ensemble vocal Complice*, *Trio Estampita*...).

Avec Culture et Terrritoire

Véritable outil de rééquilibrage territorial, l'appel à projets Culture & Territoires a été retravaillé pour renforcer la vitalité culturelle. Il accompagne désormais les projets et manifestations artistiques, culturelles ou scientifiques tout en soutenant les acteurs locaux. En 2021, cela représente 40 communes et 64 770 spectateurs, pour 10 projets culturels et 10 manifestations soutenus pour un montant de 90 600 €.

Avec le hors les murs des équipements

Le Train théâtre et ***La Cordo*** poursuivent leurs actions en direction des territoires avec actions de médiation, interventions en milieux scolaires et programmations. ***La Comédie*** et son emblématique Comédie itinérante ont continué à aller à la rencontre des spectateurs. De nouveaux projets spécifiquement conçus pour irriguer le territoire et le hors les murs ont également été créés comme les O.V.N.I. (Objets Valentinois Non Identifiés) - création participative avec les publics, les S.E.N.D.A. (Studios d'écritures nomades en Drôme-Ardèche), le Théâtromaton mobile avec des ateliers ambulants. ***Le Lux*** a également renforcé ses actions hors les murs avec le concert Germination (Jean-Luc Hervé) à La Cordo avec une partie en jardin, aménagé par les étudiants du lycée horticole de Romans et la poursuite du projet Eternel jeunesse avec Christophe Haleb. ***Les Clévos*** ont coordonné la Fête de la Science sur 24 communes en Drôme et le Village des Sciences à Valence touchant ainsi plus de 7 000 visiteurs.

Avec Chemin des Artistes

En 2021, la manifestation s'est élargie aux communes de moins de 10 000 habitants soit 11 nouvelles communes ajoutées au dispositif. Autre nouveauté, Chemin des peintres a été renommée Chemin des artistes.
Cette édition élargie a également été marquée par la digitalisation des inscriptions. 8 circuits à vélo été proposés pour cheminer à travers les communes exposantes. Au final, cette 13e édition offrait un programme plus étoffé, un impact environnemental maitrisé ainsi qu'une visibilité accrue et pérenne des artistes. 16 499 visiteurs ont découvert l'univers de 378 artistes sur 28 communes et 45 lieux d'exposition.

Chemin des artistes à Châteaudouble

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Installation du Codev le 1er décembre au Train-Théatre à Portes-lès-Valence

Équilibre institutionnel et politique

Approbation de la Charte de confiance

La Charte de confiance a pour objectif de rendre les politiques publiques plus efficaces en proposant la mise en place d'instances complémentaires de dialogue et de coopération et en permettant la mise en commun des moyens, des équipements et expertises. Elle confirme la place de la Conférence des maires au sein des instances de décision et propose la mise en place d'instances de dialogue inter-élus complémentaires aux commissions permanentes. Elle rappelle l'organisation d'instances techniques permettant le dialogue entre les communes et Valence Romans Agglo, notamment la conférence des territoires et la réunion des DGS des communes de plus de 5 000 habitants et la mise en place d'une cellule ressources dédiées aux communes. La charte cite les dispositifs de mutualisation entre l'intercommunalité et les communes, intègre pleinement les communes dans le dispositif de Gestion de Relation Usagers mais aussi les comités d'exploitation et les comités d'usagers. Elle permet de déléguer à une ou plusieurs communes la création, la gestion d'un équipement ou encore, la mise en œuvre complète d'une compétence de l'Agglo. Enfin, elle confirme l'implication des citoyens dans les politiques publiques de l'Agglo par le Conseil de développement, la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) et les comités d'exploitation et d'usagers.

Installation du CODEV

Le Conseil de développement a été créé par délibération du 30 juin 2021. Cette instance est un espace de démocratie participative, consultative et autonome. Elle réunit des représentants locaux du milieu associatif, économique, culturel, éducatif, scientifique, social et environnemental. Cette *agora* est à la fois un lieu de réflexion et une force de propositions, enrichissant l'action publique par ses préconisations. Durant l'année, le Codev a pu élire ses institutions et ses représentants. Il s'est organisé autour de 4 ateliers, au service de l'intérêt général : Projet Alimentaire Territorial, Mobilité et connexions vers l'extérieur du territoire, Attractivité du territoire et Accès aux soins.

Perspectives 2022 : le Président de Valence Romans Agglo a soumis aux membres un nouveau sujet de réflexion, le bilan à mi-parcours du Plan Climat Alimentaire Energie. Fin 2022, les membres présenteront un rapport annuel aux élus, lors du Conseil communautaire.

Projet d'administration

1 600 agents œuvrent au service du territoire pour faciliter le quotidien des habitants. Ce projet participatif a pour objectif de fédérer les agents autour de valeurs et de modes de fonctionnement communs. En juin 2021, 250 encadrants ont participé à un séminaire à distance afin d'élaborer la feuille de route pour les prochaines années. Le projet d'administration va évoluer et être mis en œuvre au fil du temps. Mobiliser l'intelligence collective est aujourd'hui l'une des priorités du projet d'administration.

Perpectives 2022 : une nouvelle dynamique a été lancée avec la constitution d'une équipe d'ambassadeurs : des agents volontaires et formés dont l'objectif est de diffuser les valeurs de la collectivité : cohésion, reconnaissance, transversalité, éco-responsabilité...

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Une collectivité économe, solidaire et durable

En 2021, focus sur 13 actions remarquables pour une collectivité économe, solidaire et durable.

1

Un dialogue social renforcé

Malgré le confinement, les discussions avec les organisations représentatives du personnel se sont poursuivies. Des réunions hebdomadaires ont permis d'échanger sur la situation des personnels.

2

Faire du télétravail un atout

De 70 agents en 2019, le nombre de télétravailleurs est passé à 450 agents en 2021. Cette forte augmentation marque une évolution majeure dans l'organisation du travail et un engagement fort de la collectivité en faveur du bien-être au travail.

3

Innover pour le reclassement

Une trentaine d'agents en difficulté sur leur poste, souvent pour des questions de santé, ont bénéficié d'un accompagnement innovant individuel ou collectif. Objectif : les réinscrire dans une dynamique professionnelle de projet individuel.

4

Action sociale renforcée

Plus de 800 agents ont bénéficié du doublement de la participation de la collectivité sur la prévoyance. Près de 180 agents ont sollicité l'Agglo pour la prise en charge de 10 € par mois sur l'adhésion à leur mutuelle santé.

5

Faciliter les démarches en ligne avec Agglae

Fin décembre, l'Agglo a mis en ligne le portail Agglae. Simple d'accès et d'utilisation, cette nouvelle plateforme est pensé pour faciliter le quotidien des usagers pour les services liés à la petite enfance, la voirie, l'éclairage public ou encore, la gestion des déchets. À venir : plus de téléservices, notamment ceux liés aux compétences des communes.

6

High tech et réemploi

Le parc de copieurs a été renouvelé en 2020 avec un objectifs de réduction du papier consommé. L'Agglo travaille désormais sur une politique d'acquisition d'ordinateurs et téléphones portables issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

7

Plus de véhicules propres

Un audit des déplacements internes a été lancé pour travailler sur la transformation du parc auto. En complément, l'Agglo programme l'acquisition d'environ 70 véhicules propres pour remplacer des véhicules thermiques de plus de 10 ans soit environ 10 % du parc.

8

Baromètre social et bien-être

769 agents ont répondu au questionnaire anonyme et confidentiel sur leurs conditions de travail. Attentive au bien-être de ses collaborateurs, la collectivité s'est engagée dans une démarche de prévention des risques professionnels et psychosociaux. Cette consultation servira de base pour alimenter des plans d'actions en matière de qualité de vie au travail et de prévention des Risques Psychosociaux (RPS).

9

Insertion professionnelle des publics en difficulté

L'intégration des clauses d'insertion professionnelle des publics en difficulté dans les marchés publics de la collectivité a permis la réalisation de 17 125 heures d'insertion en 2021. 48 bénéficiaires ont pu retrouver un emploi pérenne, soit un taux de réussite de l'insertion de 79 %.

10

Participation citoyenne

1er décembre, installation du nouveau CODEV, Conseil de Développement de l'Agglo à Portes-lès-Valence. Une instance participative qui regroupe des citoyens de tous âges et de tous horizons fortement impliqués dans la vie locale. Son rôle : co-construire le territoire de demain.

11

Sobriété énergétique

Continuité du plan pluriannuel d'entretien et du plan pluriannuel de sobriété énergétique pour les 600 bâtiments (dont 380 ERP mutualisés) de la Ville de Valence et de l'Agglo, à hauteur d'environ 3 M€ par an sur 5 ans.

12

Zéro pesticide

L'Agglo a déjà atteint l'objectif zéro pesticide depuis 2017 dans la gestion de son patrimoine et maintient ce cap.

13

91% des dépenses alimentaires en achats locaux

Un marché des achats alimentaires favorisant les circuits courts a été mis en place. Ouvert jusqu'en 2023, il permet à tous les traiteurs et producteurs situés dans un rayon de 30 km autour de l'agglomération d'être référencés. 12 commandes pour un budget de 12 035 € ont été réalisées en 2021.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Chiffres clés

Ressources humaines

Effectifs 2021

1 547 effectifs permanents

Répartition Hommes/Femmes en %

66 % de femmes

34 % d'hommes

Moyenne d'âge :
43 ans et 9 mois

Paie

Plus de 36 000 bulletins de paie produits + 3.8%

Handicap

73 agents en situation de handicap

Formation

3 248 journées de formation

* sur emplois permanents

Répartition des effectifs par direction (*)

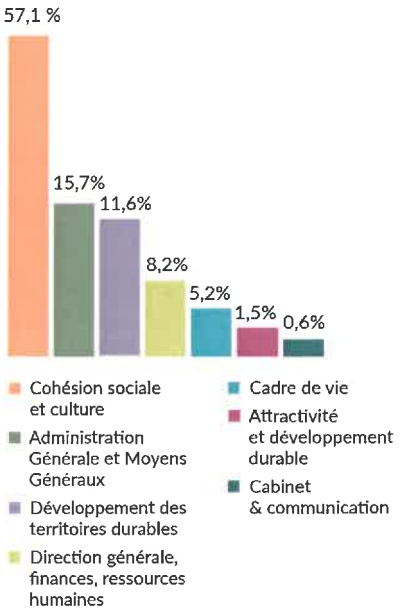

Bâtiments et infrastructures

130 km de voies entretenues dans les parcs d'activités.

71 hectares d'espaces verts gérés dont 24 aires de jeux.

9 765 arbres préservés dans les parcs d'activités et dans les équipements Agglo.

18 835 000 KWh de consommation d'énergie totale (stable).

90 766 m² de patrimoine bâti entretenu.

1 600 ordres de réparation.

6 700 interventions sur les bâtiments.

Livraison de plusieurs équipements structurants :

- Médiathèques Latour-Maubourg et Valence Sud à Valence
- La Comédie à Valence
- Piscine Camille Muffat à Portes-lès-Valence
- Réaménagement du siège de l'Agglo Jacques Brel suite à l'incendie
- Palais des Congrès et des Expositions (janv. 2022).

Achats et contrats publics

45 % des marchés (toutes prestations confondues : travaux, services et fournitures) attribués à des entreprises du territoire de l'Agglo.

100 % des actes administratifs sont dématérialisés.

71% des entreprises réalisant les chantiers de travaux sont du territoire de l'Agglo.

Assemblées

5 Conseils communautaires

6 Conférences des Maires

6 Bureaux

7 Exécutifs.

Affaires juridiques

249 analyses juridiques rendues

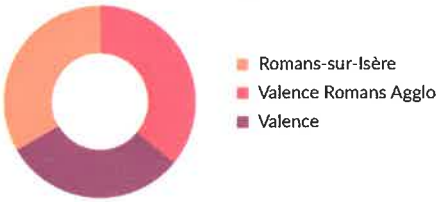

Réponse juridique à 55 contentieux dans l'intérêt de ses adhérents et des administrés

122 sinistres en responsabilité civile

98 sinistres automobiles

223 dommages aux biens

Foncier et gestion locative

1 042 déclarations d'intention d'aliéner.

224 actes fonciers (acquisition, cession, baux à construction).

272 actes de gestion locative.

Audit

47 suivis des satellites et régies.

9 audits spécifiques, 6 délégations de service public suivis.

15 dossiers subvention déposés.

7,2 M€ de subventions perçues par l'Agglo pour la réalisation de ses actions.

Dans un souci de continuité de service public, les dispositifs d'accueil du public au siège de l'Agglo ont été adaptés dès le premier confinement : accueil et accompagnement téléphoniques, prise de rendez-vous...

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Finances

En 2021, l'Agglo disposait de 15 budgets : 1 budget principal, 12 budgets annexes et 2 budgets de régies autonomes (Assainissement et Eau)

BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses
Elles s'élèvent à 126,5 millions €.

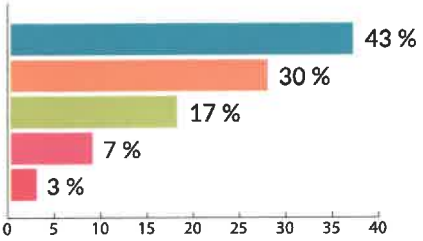

- Charges de personnel
- Reversement de fiscalité
- Frais de services
- Subventions publiques
- Autres

Recettes
Elles s'élèvent à 151,5 millions €.

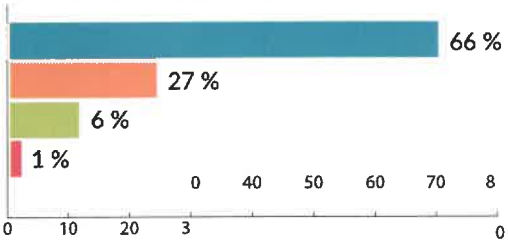

- Fiscalité totale
- Dotations et participations
- Autres
- Produits des services

BUDGETS ANNEXES

2 - Budget Assainissement
Assainissement collectif et non collectif

3 - Budget GEMAPI
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

4 - Budget Régie Eau
Gestion de la compétence Eau pour les territoires, communes et syndicats, gérés auparavant en régie

5 - Budget Autorité Organisatrice de l'Eau
Gestion de la compétence Eau pour les territoires, communes et syndicats, gérés par Délégation de Service Public (DSP)

6 - Budget Bâtiments économiques
Gestion (entretien et location) des différents bâtiments économiques de Valence Romans Agglo

7 - Budget Zones économiques
Parcs d'activités de l'Agglo, gestion de stock de terrains

8 - Budget Équipements de Rovaltain
Frais liés au parking, aux bâtiments loués à Rovaltain (dont le restaurant) et à la station hydrogène

9 - Budget Gestion des déchets
Collecte et traitement des déchets. Le budget retrace l'affectation des recettes de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

10 - Budget Services Mutualisés Administratifs
Direction générale, service audit de gestion, Direction des finances, service fiscalité, Directions commandes et achats publics, Direction juridique et assurance, service Foncier, Direction des relations humaines

11 - Budget Services Mutualisés ADS
Autorisations du droit des sols (autorisations d'urbanisme)

12 - Budget Services Mutualisés Archives
Gestion des Archives

13 - Budget Services Mutualisés Informatique
Système d'Information

14 - Budget Services Mutualisés Restauration
Restauration collective : service de production et de livraison de repas pour les écoles et les accueils de loisirs des communes de Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence, Bourg-de-Péage et Valence.

15 - Budget Services Mutualisés Techniques
Les ateliers bâtiments, le bureau d'étude intercommunal, l'atelier mécanique, le patrimoine bâti, la voirie et la signalisation

Sur l'ensemble des budgets (1-15), les dépenses d'investissement s'élèvent à 85 millions € dont 56 millions € de dépenses d'équipement.

RÉPARTITION DU BUDGET PAR AMBITION*
(selon projet de territoire 2020-2030)

- **Ambition 1 :** préserver l'environnement et ancrer durablement notre territoire dans la transition écologique
  Thématiques : assainissement, déchets, eclairage public, eaux pluviales, GEMAPI, eau potable...
- **Ambition 2 :** Asseoir le développement économique et conforter l'identité de notre territoire pour accroître son attractivité
  Thématiques : Aménagement des zones d'activités, Palais des Congrès, Bâtiments économiques...
- **Ambition 3 :** Développer et adapter les services à la population
  Thématiques : Piscines, Petite enfance, Informatisation des écoles Médiathèques, Comédie...

- **Ambition 4 :** Préserver les équilibres qui font la richesse de notre agglomération.
  Thématiques : Aide aux logements sociaux et rénovation des habitations, Fonds de concours

Les autres dépenses d'équipement relèvent des frais de structures, pour 8,6 M€, à l'image des investissements réalisés par le service mutualisé informatique pour 2 M€.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022
ID : 026-212600969-20221128-D45_2022-DE

Valence Romans Agglo
1 place Jacques Brel
CS 30125
26905 Valence Cedex 9
valenceromansagglo.fr